Contact ECOLO et éditeur responsable Christian MAHY Tél. 067/85.08.27 - 0496/06.70.47 Rue du Buchot, 19 - 1430 Quenast - Rebecq N° 76 - mai 2011 - Trimestriel Soutien : 7,5 € /an (CB 001-2027769-60) Bureau de dépôt : REBECQ 1 www.rebecq.ecolo.be - ecolo.rebecq@gmail.com

Edito

V'la que le printemps est de retour, la nature se réveille, les agaces construisent leurs nids, les poissons frayent.

L'administration fait avancer ses projets. Les grues et les camions ont envahi le centre de Rebecq pour la rénovation des anciens hospices et bientôt, pour celle de la place communale.

Un peu plus loin, nous attendons la première pierre de la piscine (plus Ecolo qu'on ne le pense)!

Les chantiers, c'est connu, cela annonce les élections communales (fixées pour l'année prochaine).

L'époque est aussi au bilan, le Centre Culturel fait approuver ses comptes en Assemblée générale... il y a bien des choses à en dire!

A votre demande, en page centrale, une superbe carte incluant les commerces et épiceries, les fournisseurs de produits issus de l'agriculture biologique et de l'agriculture intégrée de la région proche: à afficher sur votre frigo, votre garde-manger ou ailleurs.

Quant à ceux qui en ont marre de l'herbe qui pousse (comme ma femme et les footballeurs) et de l'entretien du gazon, une solution : la pelouse synthétique! Mais à quel prix?

Nous vous invitons à lire les articles de cette nouvelle édition du Fil de Vert, qui traitent de tous ces sujets. Bonne lecture!

A Baron sur Sambre, baronnet sur Senne

Mardi 29 mars 19h45: tension palpable dans la salle communale de Quenast, rouge sombre ça va de soi. Passons les multiples points fort intéressants à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du Centre culturel, allons à l'essentiel, le moment tant redouté. Eh oui, il fallait bien les voter ces bilan et comptes de résultat de l'exercice 2010!

La parole est au trésorier: l'exposé fut bref, bien trop bref, on aurait pu croire, depuis les années qu'il assume la fonction, qu'il serait plus loquace, surtout que le sujet est fort discutable. A maintes reprises, lors de Conseils d'administration et même lors d'un Bureau

élargi, des questions ont été formulées concernant la gestion financière du Centre culturel. Bien que légitimes, certaines questions sont restées sans réponse.

Profitant de cette ultime chance qu'est

l'Assemblée générale annuelle, ces questions sont rééditées. Le Trésorier étant déjà dans les cordes, la Présidente et Echevine de la culture Giovanna Ghisu prend la relève; très vite à court d'arguments, elle file la patate chaude à l'animateur-directeur. Dans l'impasse, il reconnaît les dérives de la gestion financière de Jean Claude Moeremans, Président démissionnaire, par ailleurs ex-conseiller au CPAS et Président du PS de Rebecq (le parti du bourgmestre), et le manque de procédures correctes pour le paiement des frais et factures,

ainsi que pour la tenue de la caisse. Pendant 2 ans, Jean Claude Moeremans a pu, sans que le Conseil d'Administration, ni même le Bureau, en soient informés, se faire payer quantité de frais (déplacements, restaurants, et autres boissons et chips en abondance), alors que jamais aucun président antérieur n'a ainsi abusé des finances du Centre. Il s'agirait d'un montant de l'ordre de 10.000 € en deux ans. Cher, trop cher!

L'ennui, en fin de compte, est moins que ces abus aient eu lieu, bien que regrettables et préjudiciables, mais que la Présidente (et Echevine de la Culture) et le Trésorier aient tenté de camoufler

ces faits aux autres administrateurs, et aussi à l'Assemblée générale. Quand une erreur de gestion est découverte, il ne suffit pas de faire rembourser (une petite partie de) la somme indûment perçue, encore faut-il que l'ensemble

des responsables sachent ce qui est arrivé et quelles sanctions vont être ou ont été prises. Il fut uniquement déclaré, dans un premier temps : Jean Claude a démissionné. Heureusement, une analyse systématique de la comptabilité et un questionnement continu a permis, enfin, que la clarté se fasse.

Les mandataires Ecolos ont exercé leur devoir de contrôle, celui qui incombe à l'opposition. Souvenez-vous de Charleroi...



Premiers coups de pioche pour le nouveau centre administratif communal

Le 12 octobre 2003, les bâtiments de l'ancien hospice de Rebecq étaient en flammes, conséquence de l'abandon dans lequel ils avaient été laissés depuis plus de 10 ans. Un groupe de Rebecquois, Les Amis de l'Hospice, entreprit de se battre pour la sauvegarde de cet ensemble témoin de plus de 700 ans d'histoire du village. L'été suivant, une pétition réunissant 1500 signatures de Rebecquois de plus de 18 ans adressée à la Région wallonne obtenait l'inscription de l'ensemble sur la « liste de sauvegarde » de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW). Il s'en suivit deux effets importants.

D'une part, les pouvoirs locaux ont dû sortir de leur immobilisme et se préoccuper de trouver une nouvelle affectation aux bâtiments sinistrés. Dans un premier temps la Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance (MCAE) est aménagée dans les locaux de l'ancienne laverie. Ensuite le Collège communal lance le projet d'aménager le centre administratif communal dans les grands bâtiments incendiés réunissant Maison communale et CPAS. Les premiers coups de pioche du chantier ont eu lieu en avril. Enfin, l'ancienne chapelle et le réfectoire des religieuses seront transformés en bibliothèque communale lorsque le centre administratif sera terminé.

D'autre part, l'inscription sur la liste de sauvegarde a permis à la commune de bénéficier de l'aide technique de l'IPW : étude de faisabilité gratuite, avec recherche de toute la documentation nécessaire ; priorité pour l'octroi des subventions pour les bâtiments classés



(chapelle et réfectoire) ; suivi des dossiers par un architecte de l'IPW plus disponible que ceux de l'administration du patrimoine ; aide à la constitution du cahier des charges pour l'appel à projet architectural et pour les dossiers de demande de subventions et de sponsoring, etc. Cette aide précieuse décharge l'administration communale d'un travail long et difficile et apporte un ensemble de compétences techniques qu'une petite administration de village n'a pas toujours.

La future administration communale bénéficie d'un important subside de la Région wallonne; l'aménagement de la bibliothèque, dans la chapelle et le réfectoire, sera financé par l'administration du patrimoine au titre de bâtiments classés et par la Communauté française du fait de l'affectation culturelle. Le poids sur les finances communales sera marginal.

On peut regretter une chose : ces trois affectations actuelles auront des périodes d'activité communes aux heures de bureau, laissant ce grand espace vide aux heures de repos. Il faudra donc être attentif lors de l'affectation nouvelle des bâtiments qui seront libérés à l'issue des grands chantiers : l'Aumônerie (aujourd'hui administration du CPAS) et la Maison des vieux (service social), ainsi que l'ancienne grange dont le toit, incendié, a été restauré. Les Amis de l'Hospice feront des suggestions comme ils l'ont fait pour la chapelle et le réfectoire.

Ceci démontre qu'une action citoyenne est payante ; que les habitants peuvent, s'ils veulent en faire l'effort avec persévérance et ténacité, être l'aiguillon de l'action politique, au-delà des divisions partisanes.

ECOLO salue les efforts des Amis de l'Hospice et encourage le Collège et l'Administration communale à associer les organisations concernées (Amis de l'Hospice mais aussi Bibliothèque, Centre culturel, etc.) aux différentes étapes de cet important projet de réaffectation du cœur historique de Rebecq.

Barbelés Cocarde

Bal costumé des enfants : à améliorer!

Le lundi 7 mars dernier, le Centre culturel de Rebecq organisait un Bal costumé des enfants. Très chouette initiative couronnée de succès (presque 200 participants !). Cependant, ECOLO regrette le côté mercantile du projet. En effet, tout était payant: entrée (même si ce n'était qu'un euro), grimages, cotillons, serpentins et confettis, snacks et boissons. Initiative à répéter, certainement; mais avec l'entrée au bal couvrant au moins un fruit, une gaufre et un chocolat chaud plutôt qu'un paquet de chips, un cervelas et un coca ...





Une action citoyenne à suivre

Le Gal (lisez Groupe d'action local) du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) de Rebecq a réalisé une analyse complète de la note de politique générale communale, rédigée lors de l'installation de la majorité communale actuelle et comportant 100 objectifs à atteindre avant les prochaines élections prévue fin 2012. Le groupe compte transmettre son analyse au Conseil communal et espère une réponse, c'est-à-dire « un positionnement clair de la part du bourgmestre et des conseillers », faute de quoi un débat public sera organisé sur le thème par le groupe dans le cadre de ses actions d'éducation permanente.

(Source: InforMOC Brabant-Wallon, Printemps 2011, p.10).

Optimiser son package salarial grâce à ECOLO et ... à la mobilité douce

Prenez un bourgmestre complètement au hasard réagissant à un article du journal Vers l'Avenir du 03/03/2011 concernant les rémunérations des mandataires brabançons wallons. (Il semble qu'il ait recontacté le quotidien pour préciser, via une sorte de droit de réponse, que son salaire net n'est pas de 2.751€ mais de 2.462€ suite à un de leur reportage de la veille).

«Je gagne 2.462,29€ par mois, desquels je rétrocède 10 % du salaire brut, soit 400€ à mon parti (NDLR : le PS). J'ai pour seul défraiement un montant de 60€ par mois, censé couvrir les frais téléphoniques qui représentent en réalité plus de quatre fois ce montant, les frais de transport, de courrier... Sans compter les dépenses non remboursées qui concernent toutes les missions de représentations d'un bourgmestre : kermesses associatives, évènements sportifs, expositions, spectacles... qui représentent un montant de minimum 150€ par week-end. ». Il précise également qu'il « passe plus de douze heures par jour sur le terrain. »

Loin de nous l'idée de vouloir émettre une critique, nous voulons au contraire proposer à ce courageux travailleur d'«optimiser» son package salarial grâce à des conseils écologiques.

D'après le code de la démocratie locale, «les mandataires peuvent se voir rembourser des frais réels résultant des fonctions exercées (frais de déplacement, de séjour, de téléphonie, etc.), ce qui implique la production de pièces justificatives afin d'attester l'engagement de ces frais». Là on ne comprend pas trop bien. Si tous ces frais sont remboursables via un système de note de frais, pourquoi tous les frais exposés ci-dessus n'en font-ils pas partie? S'agit-il vraiment de «missions de représentations d'un bourgmestre» ou alors de missions d'autopromotion ?

Pour ce qui est des frais de téléphone, ce raisonnement semble pouvoir s'appliquer également. Alors ces communications sont-elles des communications personnelles sans lien direct avec la fonction? Après un petit calcul, nous concluons que pour 240€ de frais de GSM mensuels, cela correspond plus ou moins à 450 minutes (forfait à 40€) et 1.000 minutes additionnelles à 0.20€/ minutes soit 1450 minutes (soit un peu plus de 24h au téléphone par mois).

En diminuant les communications GSM (et donc aussi l'émission d'ondes dont on n'a pas encore su prouver qu'elles étaient sans risque pour la santé) pour lesquelles il n'y a pas de justificatif selon les critères du code, cela permettrait aussi de «travailler» une heure en moins chaque jour et de rentrer plus tôt auprès de la petite famille.

Enfin, il y a le petit coup de pouce vert. Le code prévoit aussi que «la fixation des modalités en vue de l'octroi d'indemnités de déplacement appartient exclusivement au conseil communal, qui peut par exemple s'inspirer des modalités fixées par la réglementation applicable aux membres du personnel des communes». C'est pourquoi, chez ECOLO, nous sommes tout à fait disposés à voter en conseil communal l'octroi d'indemnité pour les déplacements à vélo pour se rendre sur son lieu de travail. Depuis le 3 mars 2010, il s'agit d'un montant de 0.21€ exonéré de charges sociales mais aussi fiscales que tout employeur est libre d'accorder à ses travailleurs. Rien que pour un déplacement, par exemple, entre la place de Wisbecg et la Grand Place de Rebecg (3km), cela rapporterait annuellement 277€ nets (en termes de week-end de sortie, de quoi en couvrir 2).

En province de Luxembourg, les communes de cette province peuvent bénéficier d'une indemnité de déplacement par covoiturage de 0.15€/km parcouru. Ici aussi une belle initiative dont on sait qu'elle pourrait profiter à au moins 2 ménages de travailleurs de la commune et/ou du CPAS.

Bref, la mobilité douce encore et toujours une partie de la solution...



« ... Tel était le titre récent d'un journal quotidien (la DH). Il ne croyait pas si bien dire : votre future piscine existera aussi (surtout ?) grâce à ECOLO. De Rebecq et d'ailleurs.

D'abord dans le cadre d'un travail intercommunal où un échevin ECOLO des sports d'Ittre ne fut pas pour rien (et fût même pour beaucoup) dans le « montage » du projet.

Ensuite grâce à un appui provincial déterminant de 3 millions d'Euros. Plus que la Région wallonne. Sans province du Brabant wallon, pas de Sportissimo!

Cette province du Brabant wallon est gérée par une majorité ECOLO - MR. Sans les camarades du bourgmestre.

La province du Brabant wallon investit dans le sport et à l'Ouest de notre province! Notre province joue loyalement la répartition des moyens... et ECOLO n'y est pas pour rien!

Loin des récupérations partisanes et localistes du bourgmestre, ECOLO s'est mouillé dans l'intérêt de tous les citoyens de l'Ouest! ... mais ne peut pas laisser dire n'importe quoi par celui qui se présente comme seul père du projet. »

Alain Trussart, Député provincial Brabant wallon



ECOLO se réjouit de la nouvelle tendance «verte» initiée par l'Action Communale. Notre Bourgmestre a même récemment été choisi comme Président de la Commission Environnement de l'Union des Villes et Communes. « Une reconnaissance du travail accompli, notamment dans les matières environnementales, où Rebecq développe de nombreux projets. » Nous applaudissons des deux mains la volonté d'instaurer un programme écologique à Rebecq. Cependant, nous rappelons qu'il vaut mieux toujours privilégier l'original plutôt qu'une pâle « copie ».

Produits issus de l'agriculture biologique près de chez vous

Plusieurs personnes nous ont récemment demandé si nous pouvions identifier les endroits où acheter des produits issus de l'agriculture biologique. Nous avons tenté d'établir une carte incluant les commerces et épiceries, les fermes et points de collecte de colis bio, les coopératives, les producteurs et les marchés sur un rayon de 20 kilomètres autour de Rebecq.

Notre démarche écologique nous a amené à privilégier les productions locales et donc a ne pas inclure les grandes surfaces qui, il faut quand même le noter, proposent de plus en plus de produits bio dans leurs rayons.

Cette carte n'est pas exhaustive; si vous connaissez d'autres adresses, n'hésitez pas à nous les communiquer. Nous réactualiserons la carte dans une prochaine édition du Fil de Vert.

Ghislenghien

Ghislenghien **Aux Mets Encore** Restaurant bio

Restaurant utilisant les produits de la coopérative Coprosain.

431, Chaussée de Bruxelles 7822 Ghislenghien

Téléphone: 068/55 16 07 http://www.auxmetsencore.be/

Fouleng **Yannick Hostie Producteur Maraîcher**

Paniers de fruits et légumes bio sur commande. Vente sur le marché de Silly.

Rue Mauvinage, 98 7830 Fouleng

Téléphone: 068/45 65 15

Thoricourt

Jacques Canon Négoce de vins bio

La Ferme de la Motte

Rue de Fouleng, 12 à 7830 Thoricourt

Téléphone: 067/45 84 21

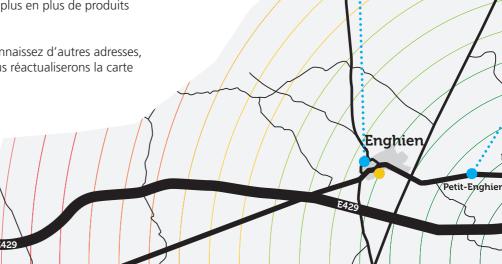
Enghien Autrement Epicerie bio

Produits bio et paniers de fruits et légumes bio.

Rue d'Hérinnes, 14 à 7850 Enghien

T: 02/395 47 60

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 18h30, jeudi et samedi de 9h à 12h30 et 14h à 16h.



Fouleng Thoricourt

Silly

Soignies

Steenkerque

Soignies **Les Trois Epis Epicerie** bio

39, Rue Léon Hachez à 7060 Soignies

Téléphone: 067/33 25 22 http://users.skynet.be/etc/

Lundi de 15h à 19h - Mardi à vendredi de 9h à 13h et de 14 à 19h - Samedi de 9h à 13h

Soignies La ferme du Gibet Produits bio de la ferme

Vente de légumes, fruits, lait et œufs à la ferme sur commande.

11, Chemin du Vieux Gibet à 7060 Soignies

Téléphone: 067/33 53 60

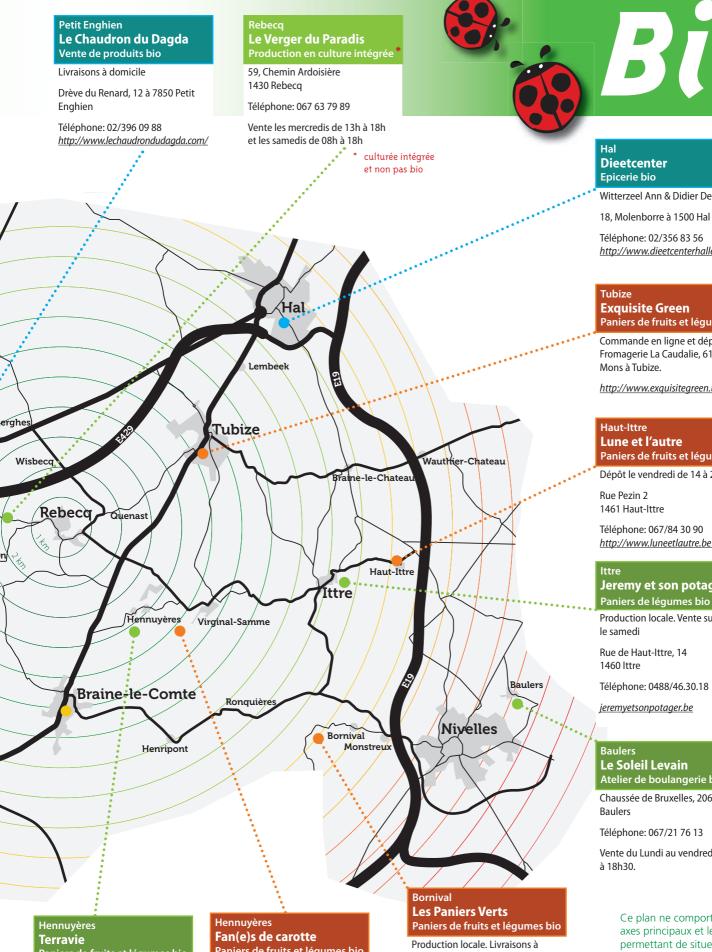
Légende

- **Epiceries**
- **Producteurs**
- **Paniers**
- **Autres**
 - Marchés avec vente de produits bio (notamment viande de la coopérative Coprosain -

Silly: dimanche matin (Place communale) Soignies: mardi matin (Place aux légumes)

Enghien: mercredi matin (Place d'Enghien)

Braine-le-Comte: jeudi matin (Grand place)



Paniers de fruits et légumes bio

Production locale en coopérative.

16, Rue des sept fontaines 7090 Braine-le-Comte

Téléphone: 0479/74 36 77 http://www.terravie.be/

Paniers de fruits et légumes bio

Dépôt le vendredi soir.

6, Rue de la Butte 7090 Hennuyères

Téléphone: 0477/81 55 48 http://www.fanesdecarotte.be/ domicile ou vente au magasin.

La Pépinière du Potager 71, Rue du Centre 1404 Bornival

Téléphone: 0473/532 995 http://www.lespaniersverts.be Witterzeel Ann & Didier De Metter

Téléphone: 02/356 83 56 http://www.dieetcenterhalle.be/

Paniers de fruits et légumes bio

Commande en ligne et dépôt à la Fromagerie La Caudalie, 61 Rue de

http://www.exquisitegreen.be

Paniers de fruits et légumes bio

Dépôt le vendredi de 14 à 20h00.

Téléphone: 067/84 30 90 http://www.luneetlautre.be

Jeremy et son potager

Production locale. Vente sur place

Atelier de boulangerie bio

Chaussée de Bruxelles, 206A à 1401

Téléphone: 067/21 76 13

Vente du Lundi au vendredi de 14h

Ce plan ne comporte que les axes principaux et les routes permettant de situer les différents lieux.

Les flèches ne pointent pas vers l'endroit exact des différentes adresses citées.



Un terrain synthétique pour le football de Rebecq?

Le football est un sport d'équipe populaire qui crée de l'adhésion et qui passionne pas mal de monde. Il permet, à Rebecq, à environ 250 joueurs, dont plus de 200 jeunes, d'avoir une saine activité sportive.

Le football connaît cependant quelques dérives et est trop souvent devenu, à un haut-niveau, un sport à enjeux financier et médiatique très (trop?) importants. Il dégage souvent une image trop violente, sans éthique, d'un monde d'hommes, où le résultat l'emporte sur les qualités sportives et le fair-play. A Rebecq aussi, le club suit (en tout cas pour son équipe première) des pratiques où l'aspect financier devient trop important.

Le sport dans une commune ce n'est pas que le football. Toute une série d'autres disciplines se pratiquent. Il s'agit de veiller à ce que toutes les disciplines soient traitées de manière équitable.

Or, le football à Rebecq semble avoir un traitement de faveur. Un grand nombre de clubs louent les équipements sportifs communaux (judo, arts martiaux, etc.) alors que le football bénéficie d'infrastructures gratuites.

Le projet de terrain synthétique (coût 700.000€ pour la collectivité dont 150.000 à charge de la Commune) accentue encore ce déséquilibre. Il s'agit d'un équipement disproportionné et anti écologique qui cautionne l'utilisation du pétrole (matière plastifiée) à haute production de CO². De plus, rien ne prouve qu'un terrain synthétique demande moins d'entretien qu'un terrain classique.

ECOLO Rebecq estime que des investissements communaux plus urgents sont à réaliser, par exemple, en matière de places d'accueil pour la petite enfance ou en matière d'isolation des bâtiments communaux et d'application des énergies renouvelables!

Une occasion manquée de rafraîchir et sécuriser les voies cyclables existantes

Des travaux de réfection de la N6 reliant Tubize à Braine-le-Comte ont eu lieu récemment. Il s'agit d'un chantier de réparation des dégâts dus à l'hiver rigoureux. Toutefois, nous regrettons que l'on n'ait pas profité de ces travaux pour rafraîchir et sécuriser un peu plus les voies cyclables existantes mais aussi et surtout que l'on n'ait pas profité de l'occasion pour achever les morceaux de voies cyclables manquants sur cet axe.

simo (près du vélodrome). Y aura-t-il de l'argent pour tout cela, y compris pour les aménagements vélo des PCM qui, eux, privilégient une voie «vélo» le long de la Senne ? Nous l'espérons et resterons attentifs.

Fin mars, ECOLO, via le Député Olivier Saint-Amand, a interpellé Benoît Lutgen, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt,

On peut distinguer sur la carte ci-contre les tronçons qui n'ont toujours pas été aménagés alors que, pour reprendre le plan provincial de mobilité du Brabant wallon, cet axe était à réaliser en priorité selon le schéma directeur régional et les PCM.

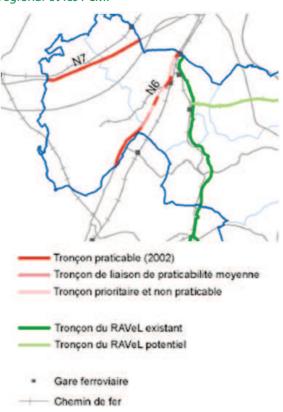
C'est tout à fait regrettable lorsque l'on sait qu'à court terme, cet axe est la principale voierie venant de Tubize pour rejoindre rapidement les écoles secondaires et supérieures et les hôpitaux de la région.

Nous trouvons qu'il aurait été judicieux de profiter que ces travaux étaient financés par la Région Wallonne pour se coordonner avec ce niveau de pouvoir et de voir dans quelle mesure il était possible qu'une mise en commun des efforts (commune, province, région) ait pu aboutir à la réalisation des tronçons manquants prescrits aux plans de mobilité.

Le calendrier de ces travaux permettait tout à fait de prévoir ceci. La N6 était annoncée comme chantier prioritaire depuis 2009 via les communications du Ministre Lutgen en charge de cette compétence reprise après une gestion désastreuse par le Ministre précédent, Michel Daerden.

Le Collège a rejoint Ittre, Braine-le-Château et Tubize pour répondre à un appel à projets dans le cadre du Plan Escargot pour aménager des itinéraires cyclables vers la nouvelle piscine, le site de Sportis-

Itinéraires cyclables à réaliser en priorité selon le Schéma Directeur cyclable régional et les PCM.



de la Ruralité et du Patrimoine sur les aménagements cyclables le long de la N6 et sur le fait que l'on ne profite pas de ces travaux pour sécuriser les voies cyclables existantes, ni pour compléter les tronçons manquants sur cet axe. Nous vous tiendrons au courant du fruit de nos démarches.



Triste plaine de jeux

Vous le savez, la plaine de jeux de la rue du Pont est fermée depuis plusieurs mois pour cause de travaux de construction du collecteur de Rebeca Lot 2 en vue d'épurer les eaux des égouts de Rebecq et d'assainir la Senne. Les enfants, sans plus beaucoup d'autres choix, se sont donc rabattus sur le parc communal de la Grand place. Un goal a même été installé pour que les enfants puissent s'adonner au football. Malheureusement, malgré la mise à disposition d'une canisette, la pelouse est jonchée de déjections canines. De quoi ravir les parents de ces chers bambins revenant du parc tout crottés. Ne serait-il pas envisageable par l'Administration communale de placer un panneau d'information encourageant les propriétaires canins à respecter la propreté des lieux et le bien-être de nos enfants?

Et pourquoi ne pas rendre les jeux de la crèche accessibles aux enfants en fin de journée et le week-end, au moins jusqu'à ce que la plaine de jeux près de l'ancienne gare soit rouverte?



Nouvelles vertes

Nouveaux topoguides dans la vallée de la Senne

Deux nouveaux topoquides complètent désormais la série 'En quête de nos cours d'eau'. Le premier vous emmènera à la découverte du Gravenbos à Humbeek, un vieux domaine riche en marais dans la vallée de la Senne et le long du canal Maritime, le second dans la vallée du Vogelzangbeek à Anderlecht. Les guides de promenade sont publiés par Coordination Senne, partenaire d'Escaut sans Frontières. Vous pouvez également suivre ces promenades avec un guide, sur rendez-vous pour 60€ par groupe de max. 25 personnes. Associations, groupes scolaires, familles ou amis, ... tous sont les bienvenus. Les topoquides sont disponibles au prix unitaire de 0,50€ ou téléchargeables gratuitement sur le site http://www.coordinationsenne.be/pub.htm

Plus d'info: asbl Coordination Senne - Coördinatie Zenne vzw, 2bis quai des Péniches - 1000 Bruxelles, tél. 02 2061203 ou 02 2061207, site : www.coordinationsenne.be

Nucléaire, on peut en sortir!

ECOLO a réalisé et publié le 18 mars dernier une étude qui démontre que la sécurité d'approvisionnement en électricité est garantie dans notre pays pour compenser la fermeture des trois plus vieux réacteurs nucléaires (Doel 1, Tihange 1 et Doel 2), respectivement en février, octobre et décembre 2015. Cette étude est basée, entre autres, sur les nouvelles capacités de production, tout en tenant compte d'une augmentation probable de la consommation suite à la sortie de crise.

L'étude et ses annexes sont disponibles sur http://web4.ecolo.be/?Securite-d-approvisionnement-en



Les Guides composteurs de Rebecq ont à peine achevé leur formation, offerte par la Commune (Echevinat de l'Environnement) et menée sous la houlette active de la conseillère Ariane Godeau et les voilà déjà occupés à diffuser tous les secrets d'un bon compostage à l'occasion d'une série d'animations publiques organisées à Rebecq et même à la Journée des Jardins à Enghien. On les a vus (et entendus) ainsi à la sympathique Fête de l'Ortie, organisée au chemin Hurtebize par Joël Scuttenaire, ses ami-e-s et son réseau Nature et Progrès. Ils étaient

également présents à la Porte ouverte des Pépinières du Stoquois. Ils comptent bien continuer leurs actions à destination de la population des différents quartiers de notre entité. Soulignons que l'Echevin de l'Environnement, Jean-Paul Denimal (AC), le conseiller CPAS René Mahy (ECOLO), ainsi qu'un membre du Service des Travaux ont suivi cette formation. ECOLO espère que, dans la foulée, la Commune aura à cœur d'organiser prochainement son propre site de compostage pour traiter les déchets verts produits et récoltés par ses services.

Cocarde

Une haie finalement plantée!

ECOLO félicite le Collège et l'Administration communale pour la plantation d'une petite haie le long du trottoir du haut de la rue du Montgras. Ce projet de création d'une séparation visuelle sécurisante entre la voie piétonne et la rue a enfin vu le jour, 6 ans après sa conception originelle ...

Pour plus de mobilité douce dans l'ouest du Brabant wallon — Suivi de la pétition

Après un lancement, le 11 février dernier à la gare de Tubize lors de l'opération Valentrain, nous comptons déjà plus de 1250 signatures! Au moment de la distribution de la présente édition de notre magazine, ce nombre aura certainement augmenté. Découvrez-en le nombre en vous rendant sur le site de la pétition:

http://9219.lapetition.be/

C'est aussi l'occasion de signer si vous ou des membres de votre entourage ne l'avez pas encore fait (sans oublier de confirmer la signature en approuvant le mail envoyé par le site).

Lors de la préparation du Plan Communal de Mobilité, autant les avis des citoyens via les enquêtes publiques que l'avis de la CCTAM ont été passés sous silence par l'administration communale. C'est pourquoi nous décidons de faire écho à quelques uns des nombreux témoignages recueillis au cours de cette action. La parole aux citoyens :

« Pour les autres provinces aussi »

« La Belgique possède déjà un des réseaux les plus dense du monde. Il faut investir d'avantage dans les transports en commun! »

« Quand les décideurs comprendront-ils que plus on fait de la place aux voitures, plus il y en aura (des autos) et moins il restera de place pour les autres usagers? Et plus les usagers faibles seront en danger, go to zero? Ce n'est pas pour tout de suite » « À appliquer dans toute la Wallonie! »

« Le tout à l'auto doit être combattu avec détermination; actuellement ce mode de déplacement, bien utile s'il est raisonné, est le premier bénéficiaire des aménagements de l'espace consacré à la mobilité. Il est humainement, socialement, économiquement et écologiquement inadmissible que la mobilité douce reste le parent pauvre. Il est insupportable que les déplacements «doux» soient si souvent dangereux par absence de trottoirs, de pistes cyclables, d'espaces piétonniers. Que des enfants ne puissent se rendre à l'école à vélo, dans nos villes et nos villages, sans risquer de se faire renverser est trop habituel. Que des personnes âgées ou handicapées ne puissent quitter leur domicile pour se rendre simplement dans le voisinage proche, sans devoir emprunter des routes dédiées aux autos est scandaleux. La solution de ces problèmes devrait être une priorité absolue, un combat citoyen! »

« Pensons à la mobilité pour demain avec une vision et les moyens de demain! Le «tout à la voiture» est dépassé... Stock de pétrole, coûts des carburants, réchauffement climatique, préservation des paysages, santé, convivialité, économies,... tout nous pousse aujourd'hui à prendre un virage à 180° par rapport à nos investissements passés en terme de mobilité. Soyons visionnaires et malins! » « Si les cyclistes peuvent arriver facilement à la gare, ils prendront peut-être le train. Bruxelles serait moins bouché »

« Je constate souvent au cours des mes déplacements ces difficultés et je pense que les solutions proposées (dans le texte de la pétition) me paraissent pertinentes »

« Bien sûr, j'avais déjà combattu cela sur Bruxelles... Un jour nos enfants diront que nous étions cons d'avoir asphalté leurs prés »

De nombreuses personnes attirent aussi notre attention sur le manque de correspondances de bus : Attendre 50 minutes à Tubize car le train arrive 10 minutes après que le bus soit parti. Un médecin nous signale que beaucoup de ses patients vont à Soignies pour leurs soins et qu'il n'y a plus de bus direct. Plusieurs personnes âgées nous informent qu'elles ne comprennent rien aux horaires du proxibus et que lorsqu'elles arrivent à l'attraper ça ne leur laisse que 40 minutes au centre du village avant de rattraper la prochaine correspondance. Enfin, on nous signale aussi le manque de correspondances vers Nivelles qui est pourtant un grand pôle d'emplois en Brabant Wallon. Aussi le témoignage d'une dame qui nous dit que sa fille habitante de Rebecq avait commencé à aller à Enghien en transports en commun mais qu'elle a vite arrêté et s'est acheté une voiture car cela prend un temps anormalement long pour se rendre au travail dans la ville voisine.

« Courage! Il y a du boulot! »



